

EDITO

Cet éditorial est mon dernier. Je vais quitter en effet le secrétariat général de la FSU, tout en y continuant mon rôle militant, en raison de l'incompatibilité de mes nouveaux mandats à Thionville après les élections municipales de 2008.

Carte judiciaire, carte scolaire, carte hospitalière, carte militaire, carte vitale....

Dans cette partie de cartes, le Président Sarkozy poursuit son rôle destructeur.

Il est de surcroît provocateur lorsqu'il se félicite lors d'un conseil national de l'UMP le 3 juillet 2008 que "désormais, lorsqu'il y a une grève en France, on ne s'en rend pas compte".

Pourquoi, si les mouvements sociaux de 2007-2008 étaient tellement anodins, s'ingéniait-il presque à chaque fois à créer un contre-événement médiatique, y compris en étalant les frasques de sa vie privée ?

Pour autant, cette affirmation doit interroger le mouvement syndical.

Il faut tirer les leçons des mobilisations de l'année 2007-2008 pour préparer celles de 2008-2009.

Au-delà d'un niveau de mobilisation généralement satisfaisant et du succès incontestable de la manifestation nationale du 18 mai à l'initiative de la FSU seule, l'impossibilité de fédérer les revendications sociales et de construire des actions communes afin d'éviter une multiplication d'actions aux mots d'ordre, tous nécessaires et légitimes, mais dispersées, à l'exemple de celles du mois de juin finalement stériles, de créer une véritable unité syndicale et de sortir par exemple du jeu des grandes confédérations syndicales qui se refusent à associer pleinement les « petites fédérations » comme la FSU, à l'instar du 22 mai, montre à tous le chemin qui reste à parcourir.

La FSU veut prendre toute sa place dans la dénonciation des politiques mises en œuvre et dans la démonstration que d'autres choix plus humains, plus solidaires et finalement plus efficaces (pour parler comme le gouvernement) existent. Elle construira avec les personnels dès la rentrée les **initiatives qui permettront de construire le rapport de force pour nous faire entendre.**

C'est pourquoi un seul mot d'ordre pour juillet-août : profitons bien des vacances d'été largement méritées et soyons prêts et déterminés dès la rentrée !

Je souhaite enfin au nom de la FSU MOSELLE, grâce à ce bulletin de juillet, une bonne et heureuse retraite à nos collègues, militants et adhérents de la FSU :

Roland, Piero, André

Philippe NOLLER



Dispensé de timbrage

METZ CTC



DEPOSE LE 21 JUILLET 2008

ETIQUETTE

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 2 : Education Nationale : 1er degré.

Page 3 : Education Nationale : 2nd degré.

Page 4 : CTPD du 8 juillet 2008.

Page 5 : Rentrée 2009. Congrès de la FGR.

Page 6 : RGPP.

Page 7 : RESF. Elections TOS dans la FPT.

Page 8 : Festival de Fameck. Publicité.

FSU Moselle - Trimestriel - n°37 - Juillet 2008 - Prix : 1 euro
Imprimé par nos soins - Directeur de la publication : Philippe NOLLER
ISSN 1291-2891 - AIP n° 0001 179 - Dépôt légal : juillet 2008

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU Moselle.
Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations en vous adressant à la FSU Moselle, 3 rue Gambetta 57000 METZ 03 87 55 15 40.



L'école mise à mal

Une rentrée pas comme les autres...

Nouveaux programmes, organisation de la semaine, stages de remise à niveau, remise en cause du droit de grève... Dans le premier degré la rentrée 2008 sera celle de la mise en application des mesures régressives décidées par le Ministre. La confirmation du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, appliqué à l'Education, se traduirait par 13500 suppressions de postes au budget 2009, qui s'ajouteraient aux 11200 suppressions effectives à la rentrée 2008...

Suppression du samedi matin

Les dispositifs envisagés à la suite de la suppression de la classe le samedi matin, avec la réduction de deux heures d'enseignement pour tous les élèves et l'alourdissement de la journée scolaire pour d'autres ne peuvent résoudre les difficultés scolaires que rencontrent certains élèves. Le SNUIPP dénonce la réduction de deux heures qui s'accompagne d'un alourdissement de la journée scolaire.

Ce dispositif conduira à augmenter les inégalités entre les écoles et les personnels. Contrairement à ce qu'annonce le ministre, les écoles ne sont pas toutes égales devant ce dispositif, loin s'en faut.

Le ministre prétend traiter les difficultés d'apprentissage grâce à l'aide personnalisée, aux stages de remise à niveau pendant les vacances, ... et aux nouveaux programmes.

Le Snuipp est en désaccord de fond avec les mesures ministérielles et exige une réécriture du décret sur le temps de service des enseignants.

Pour le SNUipp, il faut au contraire alléger les effectifs, mettre en place des RASED complets, augmenter la formation continue, aller vers plus de maîtres que de classes, augmenter le temps de concertation, respecter au maximum les rythmes de l'enfant.

Programmes

Le SNUipp a obtenu du ministre l'organisation d'une consultation de la profession qui, si elle a été menée dans des conditions de précipitation, a permis des reculs limités dans la version définitive, notamment en Grande Section de maternelle.

La version finale demeure rétrograde (aspect mécaniste et simpliste des apprentissages, rôle de l'élève réduit souvent à celui d'exécutant), certains apprentissages sont proposés trop précocement (multiplication au CP). De plus, cette version tourne le dos aux acquis de la recherche des dernières décennies et remet en cause la politique des cycles. Durant cette période, le SNUipp a lancé une dynamique en fédérant 20 organisations qui se rencontreront prochainement pour élaborer une publication pour la rentrée scolaire. Dans le cadre d'une nécessaire campagne d'opinion, le SNUipp poursuit pour sa part un travail d'élaboration d'outils (Fenêtre sur Cour maternelle, film ...)

Malgré le vote du CSE du 22 mai, qui s'est prononcé massivement contre les programmes de l'école primaire, le ministre passe en force en publiant le texte au JO du 17 juin.

Dans ce contexte, le SNUipp appelle à placer la réussite des élèves au cœur de leur pratique, à continuer de rechercher et d'innover et à refuser la démarche mécaniste et passéiste en oeuvre dans ces « nouveaux programmes ». Pour le SNUipp, les documents d'accompagnement existants doivent continuer à servir de référence aux professionnels du premier degré.

Stages de remise à niveau

Investir 23,5 millions d'euros pour payer des heures supplémentaires alors que l'école a besoin de créations importantes de postes n'est pas acceptable.

L'augmentation du pouvoir d'achat ne doit pas passer par des mesures du type « travailler plus pour gagner plus ». Le SNUipp dénonce la surcharge de travail pour les directeurs et les collègues de CM. Il rappelle son opposition aux stages organisés pendant les vacances. Nous appelons les personnels à ne pas rentrer dans le dispositif.

Revalorisation

Depuis un an, le Ministre annonce l'ouverture de discussions sur la revalorisation des enseignants : à l'heure actuelle aucune discussion n'est engagée. La promesse de reverser aux enseignants 50% des économies réalisées constitue une véritable supercherie puisque l'essentiel des 320 000 enseignants des écoles n'en bénéficierait pas. Le rapport Pochard ne formulait aucune proposition pour les enseignants des écoles, les quelques mesures égrainées dans la presse confirment que leur situation est totalement négligée et que les écarts, à même niveau de recrutement et de grille indiciaire, se creusent.

Suppressions de postes au budget 2009

Un nombre sans précédent de fermetures de postes est annoncé par le Ministre de l'Education Nationale pour le budget 2009. La diminution du nombre d'enseignants concernerait essentiellement l'école et le collège. Cette annonce est d'autant plus scandaleuse que les prévisions d'effectifs annoncent une hausse de 91 000 élèves entre 2005 et 2015* dans les écoles maternelles et élémentaires. Ce n'est pas le saupoudrage des stages de remise à niveau pendant les vacances ou les deux heures de soutien qui permettront de travailler à une meilleure réussite des élèves.

Le SNUipp rappelle qu'il exige sur l'ensemble de ces questions l'ouverture de véritables négociations. Il considère qu'une réaction forte et durable des personnels est indispensable. Il propose d'engager un plan d'action associant personnels, parents et associations dès la rentrée.

Eric ZOLVER
Co-Secrétaire Départemental du
SNUIPP - FSU



Accompagnement éducatif ou promotion des inégalités ?

Le BO n° 25 du 19 juin 2008, apporte de nouvelles précisions quant à la mise en place de l'accompagnement éducatif : obligation de le mettre en place au plus tard le 1er octobre 2008, soumis au Conseil d'Administration, et obligatoire dans tous les collèges dès la rentrée 2008.

Certains collèges l'ont déjà testé cette

La fin des IUFM ?

Le ministère entend désormais recruter les enseignants du premier et du second degré au niveau master. Une fois le concours obtenu, les enseignants seraient affectés à temps plein dès leur première rentrée et ne seraient titularisés (ou pas) qu'à l'issue de cette première année. Pour toute formation, il n'est prévu qu'un "compagnonnage" dont les modalités ne sont pas définies. Si la FSU revendique pour tous les enseignants et CPE, une élévation du niveau de qualification qui permette à la fois une amélioration de la formation et une revalorisation substantielle pour tous, ce projet de réforme pose nombre de problèmes :

Annoncé comme une augmentation du niveau de qualification, il s'agit en fait **d'un désengagement complet du MEN de la formation professionnelle initiale des maîtres**, celle-ci serait renvoyée aux Universités sans garantie de cadrage national du fait de leur autonomie. La pérennité des IUFM n'est absolument pas garantie par le ministère or

année en Moselle et la situation est à la fois inégalitaire et confuse : **effritement des effectifs des élèves** (l'accompagnement éducatif est basé sur le volontariat des élèves, mais souvent sur la pression des parents) ; **gâchis financier** car entre 1200 et 1900 heures ont été affectées, selon les établissements. Notons que pour l'année civile 2008, selon le BO, pas moins de «20 millions d'euros seront réservés à cet usage» ; **confusion totale** car souvent plusieurs structures d'accompagnement fonctionnaient en même temps ; **problèmes liés à la surveillance des élèves** : grandes perturbations parfois dans les couloirs, dues au fait que des intervenants extérieurs se désistaient. La gestion des absences des élèves semble d'ailleurs avoir été problématique.

Pour la rentrée 2008, **le Conseil Général** ne s'y engage pas et cela entraîne des problèmes de transports, notamment pour les collèges ruraux.

Il y a un risque d'une forte **sollicitation des assistants d'éducation** au détriment des missions de surveillance.

leur maintien comme lieu et outil pour la formation professionnelle des maîtres est indispensable : enseigner est un métier qui s'apprend, il faut des lieux et des équipes pour cela !

Ce projet aurait pour conséquence de **reculer d'un an l'entrée dans l'emploi** des enseignants. Surtout, il revient à demander aux étudiants de se former avant d'être recrutés et sans être salariés !! On peut craindre des conséquences négatives sur **l'accès des étudiants issus des milieux les plus défavorisés** aux métiers de l'enseignement. De même, la **titularisation serait elle aussi reculée d'un an**, après une première année d'exercice qui se ferait à temps plein !

Le gouvernement promet d'accompagner la réforme d'une **revalorisation** des débuts de carrière. Cette réforme permettant la suppression des 20 000 postes de stagiaires 1er et 2nd degré, la revalorisation devrait être à la hauteur !! Là encore, aucune mesure concrète n'est annoncée. Pour le FSU, cette revalorisation ne saurait être limitée aux

Les langues vivantes apparaissent aussi désormais comme une discipline qui pourrait être externalisée avec le recours aux assistants et vacataires étrangers.

Contrairement à l'annonce du Ministère qui assure que «ce dispositif contribue à l'égalité des chances entre tous les élèves», il amène, petit à petit, à repousser après les cours certaines disciplines comme l'éducation musicale, les arts plastiques, l'EPS, la pratique des langues vivantes, ou bien encore les aides méthodologiques et les recherches documentaires...

Ce ne sont pas forcément les élèves qui en auront le plus besoin qui pourront bénéficier de « ces offres ». Et cela conduit à creuser encore plus les inégalités.

Véronique HENRYON
Co-Secrétaire Départementale du
SNES-FSU

débuts de carrière ni exclure les enseignants déjà recrutés.

Si la reconnaissance du niveau Master lors de la titularisation des enseignants est souhaitable, des doutes demeurent sur **la nature de ce Master** et sur les possibilités de poursuite d'étude qu'il offrirait. Le but non avoué de cette réforme pourrait être de faire du Master un diplôme professionnel qui vaudrait capacité à enseigner. Le passage à une **fonction publique d'emploi** où chaque titulaire d'un master pourrait se porter candidat à des postes proposés en serait fortement facilité : est-ce ce type de fonction publique qui garantira à l'école et ses élèves l'égalité de qualité du service public d'éducation sur tout le territoire ?

Bruno HENRY
Co-secrétaire départemental du
SNES - FSU
Membre du collectif fédéral
académique IUFM

Déclaration FSU MOSELLE

CTPD 8 juillet 2008.

L'objet de ce CTPD est d'enregistrer les ajustements de préparation de rentrée survenus entre mars et aujourd'hui.

Nous remercions les services de l'Inspection Académique pour la qualité des documents fournis.

Un premier bilan peut être dressé :

Alors que les suppressions de postes se sont effectuées au motif que l'Académie de Nancy – Metz et le département de la Moselle seraient en situation privilégiée, une des conclusions du mouvement intra – académique 2008 est pour certaines disciplines, comme les mathématiques ou l'EPS, le constat d'une pénurie réelle d'enseignants et des interrogations sur la possibilité réelle de remplacement par des professeurs titulaires.

L'augmentation des heures supplémentaires a réellement joué contre les heures postes.

La stabilité des équipes dans les collèges sort évidemment affectée par ces opérations.

La démographie scolaire est appelée à devenir un argument de moins en moins pertinent pour justifier des retraits de postes dans les collèges.

Déjà des évolutions positives des effectifs entraînent des modifications de dotation.

Quel mode de calcul a-t-il été utilisé ?

On peut en effet par exemple s'étonner que la perte d'un élève au collège Rabelais à Metz entraîne une perte de 4 heures de DHG.

Quels effets peut-on anticiper sur le nombre d'élèves par classe ou sur le nombre de divisions présentes dans les établissements ?

La FSU MOSELLE s'interroge sur les diminutions de DHG à minima pour les établissements de Metz et environ, c'est-à-dire là où les effets de l'assouplissement de la carte scolaire doivent être a priori les plus sensibles. En effet, le Ministre

Xavier Darcos avait donné des garanties concernant le maintien des moyens pour les établissements qui « souffriraient » de cette décision.

La FSU MOSELLE observe des mouvements de populations scolaires inquiétants sur l'agglomération messine, confirmant les craintes du rapport de l'Inspection Générale. Les baisses d'élèves annoncées à J Lagneau Metz, à Hauts de Blémont Metz sont par exemple des éléments à suivre avec une attention particulière.

Le travail mené sur les blocs de moyen provisoire équivaut à un véritable travail de dentellière.

Une vraie mutualisation des moyens entre les établissements et des réseaux d'établissement est en œuvre.

Des découpages de services dans une même discipline semblent surprenants du point de vue pédagogique.

Ainsi par exemple, c'est presque l'équivalent d'un poste d'histoire – géographie au collège Hélène Boucher Thionville qui est décomposé en un support stagiaire et deux compléments de service.

De même, quel est l'état de la consommation des HSA dans les collèges de Moselle ?

Au – delà des documents, ce CTPD peut permettre de faire un point sur la Note de Vie Scolaire et son mode de fonctionnement et un point sur la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif pour la rentrée 2008.

Ce CTPD offre enfin l'opportunité de déjà s'interroger sur ce que sera la rentrée 2009 et sur la manière dont elle doit être préparée.

On peut dès à présent parier que la question du réseau des écoles et des collèges va redevenir centrale.

La FSU MOSELLE regrette enfin la précipitation des mesures mises en place sans réelle concertation en 2007-2008 : nouvelle organisation de la semaine de classe dans les écoles, nouveaux programmes à l'école primaire et au collège,...

C'est pourquoi la FSU demande qu'un CDEN soit réuni dès la rentrée.

Laurent SCHMITT
Secrétaire départemental de la FSU Moselle

La carte scolaire 2008 dans les collèges de Moselle en quelques chiffres.

33 mesures de carte scolaire.

275 compléments de service prévus par l'Inspection d'académie.

Les stagiaires IUFM plus que jamais des « moyens » à utiliser.

Au lieu de varier l'horaire de stage en responsabilité de 6 à 8 heures en fonction des horaires des disciplines, sur décision du Recteur, tous les stagiaires vont être « utilisés » sur 8 heures.

Autant d'éléments à mettre en parallèle avec les déclarations des autorités ministérielles, rectorales et académiques sur le maintien de la qualité de l'enseignement

Assouplissement de la carte scolaire Premier bilan

En collège.

Pour la rentrée 2008, 1055 demandes (2.5% des effectifs de collège en Moselle) soit une hausse de 25%.

93% des demandes concernent le niveau 6ème.

Plus de moitié des demandes correspondent aux motifs prioritaires définis par le Ministère (option, suivi de la fratrie, ...)

Le taux de satisfaction des demandes est de 87% pour les collèges.

En lycée.

1% des effectifs des lycéens mosellans concerné.

83% des demandes au niveau de la classe de seconde.

Le taux de satisfaction des demandes est de 83% pour les lycées.

Une action individuelle et collective à mener dans les établissements à la rentrée : le refus des heures supplémentaires !

Le choix de privilégier les heures supplémentaires contre les heures poste est très clair. Pourtant il se heurte à une réalité : les enseignants ne souhaitent pas alourdir encore leur charge de travail.

En faisant valoir le droit de refuser toute heure supplémentaire au-delà de la première heure, nous avons un moyen réel de mettre en échec le discours officiel et de le remettre en cause pour la rentrée 2009 !

Rentrée 2009 : premières annonces sur les suppressions de postes dans la fonction publique et l'Education Nationale.

Le Premier ministre vient d'annoncer 30 000 suppressions de postes dans la Fonction Publique d'Etat pour 2009 tandis que le Ministre de l'Education Nationale avance le chiffre de 13 500 dans son propre ministère... Ces nouvelles coupes d'une ampleur inégalée viennent s'ajouter à celles des dernières années et ne feront qu'en amplifier les conséquences dramatiques. Et nul ne peut ignorer que ces suppressions vont augmenter les années suivantes dans le cadre du plan triennal pour les finances publiques.

D'année en année, les Diafoirus de la rigueur multiplient purges et saignées, ignorant les besoins et les attentes de la population et sacrifiant la richesse collective que constituent les services publics.* *L'Etat se place lui même dans l'incapacité d'assurer les responsabilités qui sont les siennes dans des domaines pourtant essentiels pour la vie de chaque citoyen et plus largement pour le pays*.* C'est un véritable démantèlement des services publics et de leurs missions qui

est ainsi programmé. Pour les personnels, c'est une dégradation de leurs conditions de travail, de leurs garanties statutaires et un accroissement de la précarité et du chômage des jeunes.

Le ministère de l'Education nationale compte le plus grand nombre de suppressions de postes avec 13 500 : c'est l'ensemble du système éducatif de la maternelle à l'université qui est touché et notamment la capacité du service public à lutter contre les inégalités et faire reculer l'échec scolaire. Les conséquences en seront dramatiques pour les enfants issus des milieux les plus défavorisés. Les services administratifs de l'EN sont menacés de démantèlement au détriment de l'efficacité de la gestion du service public. Les arguments spécieux du ministre ne changent rien à cette réalité et ne tiennent aucun compte des retombées des dernières « coupes ».

La FSU considère que les personnels et les usagers doivent réagir ; elle proposera aux autres organisations de fonctionnaires et aux organisations de l'éducation de mettre en place un plan d'action sur la durée dès les premiers jours de septembre.

En tout état de cause elle appelle d'ores et déjà les personnels à se réunir dès la pré - rentrée pour faire le point, dénoncer les situations anormales, prendre contact avec les parents et organiser de premières actions sous des formes diversifiées (rassemblements, manifestations, distributions de tracts...) dans les jours qui suivent.

Quelques temps forts du congrès national de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP)

Ce congrès s'est tenu à Nancy du 10 au 12 juin 2008.

Notre section FSU des retraités de Moselle y a contribué pleinement.

Voici quelques passages de la motion revendicative adoptée :

...Le Congrès réaffirme que la richesse nationale, créée par les travailleurs et qui s'accroît chaque année doit être équitablement répartie pour répondre aux besoins de la jeunesse, des actifs et des retraités... Il dénonce l'idéologie dominante actuelle qui aboutit à mettre en place une société ultra-libérale, au profit des seules catégories favorisées.... le Congrès dénonce le démantèlement systématique et brutal de toutes les avancées sociales nées à la veille et au lendemain de la seconde guerre mondiale.... Le Congrès condamne la révision générale des politiques publiques... Il réaffirme la nécessité du maintien et du développement de services publics de qualité et de proximité, également répartis sur le territoire et accessibles à tous...

Le Congrès confirme la nécessité, pour la FGR-FP, de conserver un lien fort avec les organisations syndicales des actifs et à revendiquer avec elles. De même le Congrès confirme la volonté de la FGR-FP d'agir avec les unions confédérales de retraités...

Pour les revendications, l'accent est mis sur le **pouvoir d'achat** fortement mis à mal cette année, la défense des **pensions de réversion** dans la Fonction Publique, la nécessité d'une nouvelle loi **refondant l'assurance maladie**, la démonstration de la nécessité d'**investissements importants** par un recensement des besoins dans les départements pour **améliorer la situation des retraités et des personnes en perte d'autonomie...**

Textes complets à l'adresse : <http://www.fgrfp.org/mandats.htm>

Dans l'ensemble, un bon congrès sans oublier les soirées festives... On se souviendra de l'excellent accueil au Conseil Général de Meurthe et Moselle.

Claudine POIRSON
Section FSU retraités de Moselle

Le gouvernement Sarkozy-Fillon continue son travail de démolition des droits sociaux sur tous les fronts, en alternant les ciblage de catégories de population, dont les intérêts sont présentés comme opposés les uns aux autres :

- les chômeurs-fainéants / les bons travailleurs,
- les malades / les bien portants,
- les fonctionnaires / les salariés du privé,
- les retraités / les actifs,
- les Français / les étrangers,
- les jeunes / les "seniors", ...

de façon à gêner la prise de conscience de la mise en œuvre d'une politique globale dont la cohérence est pourtant claire : la réponse immédiate à tous les vœux du patronat !

Il continue par ailleurs, au travers de la RGPP, son œuvre de destruction des services de l'Etat et de la Fonction Publique. Ainsi, la RGPP se traduira, dans les services du Ministère du Travail, par la disparition des Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, service public de proximité. C'est pourquoi l'intersyndicale CGT-FSU de la DDTEFP a décidé de lancer une pétition " grand public ", reproduite ci-dessous, proposée à la signature de tous les usagers actuels ou potentiels des services du ministère du travail.

Luc RAUCY
SNUTEF - FSU



DDTEFP Moselle



**PETITION pour la défense des services publics et le maintien des DDTEFP
(Directions Départementales du Travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle)**

Le Président de la République et le gouvernement ont annoncé leur volonté de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant en retraite, d'externaliser au maximum vers le secteur privé les missions jusque là dévolues à la Fonction Publique et de confier les missions restantes à des agents (fonctionnaires ou contractuels) taillables et corvéables à merci dont le nombre va chuter (160 000 suppressions d'emplois programmées jusqu'en 2012).

C'est la fameuse RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Dans les services du Ministère du travail, cette RGPP se traduira notamment par :

- la création d'une grande Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECTE) rassemblant un même lieu (Metz ? Nancy ?) aussi bien les services de la concurrence, de la consommation, de la répression des fraudes que le tourisme ou certains services du Ministère de l'Economie ou de l'Industrie chargés du développement des entreprises et les services actuels des Directions Départementales, du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- la suppression des DDTEFP,
- la suppression des services de renseignements en droit du travail déjà difficilement accessibles compte -tenu de l'ampleur de la demande des salariés au profit d'une plate-forme téléphonique régionale pouvant basculer à terme vers un opérateur privé et payant du type 39-39,
- une possible mise sous tutelle de l'inspection du travail par les services chargés de la politique économique et du développement des entreprises.

Nous soussignés, usagers des services publics et notamment des DDTEFP, exigeons :

- le maintien et le développement d'un service public de proximité, gratuit et répondant aux besoins de tous les citoyens,
- le maintien des DDTEFP et des services de renseignements au public dans les départements, avec des moyens à hauteur de la demande,
- le maintien d'une inspection du travail indépendante et garante du respect d'un droit du travail protecteur de tous les salariés.

NOM	Prénom	Adresse	Signature



RESF : Ça se passe près de chez vous !

Malgré le drame du CRA de Vincennes, malgré les conclusions du rapport Mazeaud qui démontrent les errements de la politique Sarkozy – Hortefeux concernant l'immigration, la politique d'expulsions continue.

Il nous faut être particulièrement vigilant durant ces vacances d'été.

Vous pouvez retrouver des informations mises à jour sur le site de RESF <http://www.educationsansfrontieres.org/>

Ci – dessous le texte d'une pétition mise en ligne le 10 juillet et à signer sur ce site dans l'onglet 57- Moselle.

Libérez Ernest, Violetta et leurs parents !

La famille SIMONJAN d'origine arménienne, azéris, a été placée au CRA de Metz le 8 juillet dans le but d'être reconduits en Azerbaïdjan ; la maman était en soins réguliers et avait rendez vous chez l'expert mardi 15 juillet .

OUVREZ OUVREZ LA CAGE AUX OISEAUX, REGARDEZ LES S'ENVOLER, C'EST BEAU ...

Ils sont originaires d' Arménie, Azéris, indésirables guerres de religion qui rendent les êtres indésirables sur leur propre sol. C'est ainsi qu'ils sont venus chez nous. Minée par le stress la maman a une santé fragile. Ils sont en France depuis 3 ans.

Le 8 juillet, c'était le 5e anniversaire d'Ernest ; c'était aussi le jour de « la visite ».

« La visite » de la Police pour les conduire à la gendarmerie, lui, sa petite soeur Violetta qui vient d'avoir 2 ans, et leurs parents qui n'ont sans doute pas « vocation à rester en France ».

Ce soir là , ils ont dormi au Centre de Rétection Administrative de Metz Desvallières, où ils sont encore....en attente d'expulsion vers l'Azerbaïdjan, pays où ils n'ont pas non plus « vocation à rester »...

Vous pouvez rendre visite à la famille SIMONJAN au CRA, le papa sera très heureux de se sentir soutenu : lui et sa femme ont décidé de ne plus se nourrir. Ils préfèrent « mourir ici », pourvu que leurs enfants puissent sortir et vivre en paix.

A l 'heure des "grandes vacances", il faut SORTIR LES ENFANTS DE CETTE CAGE qu'est le CRA

6 NOVEMBRE 2008 : une date importante pour les TOS

Tous les TOS mosellans sont appelés à élire leurs représentants des personnels auprès de leur collectivité de rattachement, le Conseil Général pour les agents des collèges et le Conseil Régional pour les agents des lycées.

Plusieurs scrutins se tiendront le même jour, Comité Technique Paritaire, Comité d'Hygiène et de Sécurité et Commissions Administratives Paritaires.

Nous porterons avec l'UNATOS-FSU auprès du Conseil Général de la Moselle et avec l'UNATOS-FSU, le SNAC-FSU et le SNETAP-FSU auprès du Conseil Régional de Lorraine, les mêmes exigences que celles que nous portons depuis notre création, dans un souci de faire reconnaître nos missions et d'améliorer nos conditions de travail.

Ensemble, nous poursuivrons notre bataille pour un service public de qualité.

Pour un plein succès à ces élections, nous comptons sur l'aide et l'appui de tous les militants de la FSU.

**Les représentants que les personnels éliront le seront pour 6 ans,
le 6 novembre 2008, il faudra y penser !**

Unis pour être plus forts

Votez et faites voter pour les listes de la FSU

**Marie-Josée JEANRONT
Secrétaire Académique
UNATOS-FSU**

Nous avons matière à nous entendre



LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits et des assurances conçus pour les personnels de l'Éducation Nationale.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans nos locaux, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cmee.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant Metz

Siège : 17, rue du Sablon – BP 80287 – 57006 Metz

Bureau : 28, allée de la Libération – 57100 Thionville

TÉL : 0820 000 005* – E-Mail : 05900@cmcee.creditmutuel.fr

du 8 au 19 octobre 2008



spécial jeunesse

19^e

مهرجان الفيلم العربي بفامك

**Festival
du Film Arabe
de Fameck**
val de Fensch

La Cité Sociale de Fameck organise le Festival du Film Arabe de Fameck en partenariat avec la Ligue de l'enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle.

La 19^{ème} édition aura lieu du 8 au 19 octobre 2008.

La sélection comprend chaque année une gamme importante de films à l'intention des enfants et des jeunes. Avec l'objectif de faire découvrir au plus grand nombre l'ambiance du Festival et la particularité du cinéma arabe, l'équipe de programmation souhaite développer sa communication en direction des écoles, des collèges et des lycées.

Dans sa mission d'éducation populaire (accès à l'éducation et à la culture pour tous) et plus spécifiquement dans celle consacrée à l'éducation à l'image, le Festival propose en son sein un « Festival de la Jeunesse » comprenant des projections scolaires avec une programmation de plus en plus riche, une

exposition de livres et aussi des ateliers divers : contes, cuisine, danse, calligraphie... Le Festival est effectivement un lieu de promotion du cinéma arabe, mais aussi un lieu d'échanges, de spectacles induisant les notions de respect, d'interculturalité, d'ouverture sur le monde...

Depuis 2007, un jury composé de jeunes, issus d'associations et d'établissements scolaires, décerne le Prix de la Jeunesse parmi une sélection de films. Cela permet une participation active du jeune public, le développement d'une vision critique et un apprentissage de la lecture de l'image.

Renseignements :

Majouba AIT BENASSER
Chargée de communication
Ligue de l'enseignement
Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle
3 rue Gambetta
57 000 Metz
Tel : 00 33 3 87 66 10 45
Fax 00 33 3 87 66 10 62
www.fol57.org